



Déclaration ministérielle

N° _____

Date _____

L'honorable Eva Aariak
Première ministre

Réponse du GN relativement à l'examen du Programme d'approvisionnement alimentaire par la poste

Monsieur le Président, je prends aujourd'hui la parole pour parler des intérêts du Nunavut dans le Programme fédéral d'approvisionnement alimentaire par la poste et du travail effectué récemment par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien en vue de renouveler de ce programme.

Monsieur le Président, les Nunavummiut ne peuvent voir sur les étiquettes au magasin la valeur de cette subvention, mais le Programme d'approvisionnement alimentaire par la poste est extrêmement important pour les Nunavummiut. Annuellement, cette subvention correspond à un montant moyen de 650 \$ par personne, mais peut atteindre plus de 2000 \$ par personne dans les communautés les plus éloignées. Par conséquent, nous soutenons fermement la poursuite de ce programme de subvention alimentaire pour le Nord, et nous sommes d'accord avec les plans du Canada en vue du renouvellement de ce programme.

Les modalités actuelles du Programme d'approvisionnement alimentaire par la poste doivent cependant être revues pour faire place à un programme de sécurité alimentaire mieux adapté à la culture. Nous espérons que le processus d'examen en cours permettra d'apporter les modifications de programme et

administratives souhaitées, et nous aimerions collaborer de manière significative à la conception et à la mise en œuvre de ces changements.

Le gouvernement du Nunavut souhaite que le Programme d'approvisionnement alimentaire par la poste soit révisé afin de s'appuyer sur des principes clairs, des objectifs mesurables et des indicateurs pertinents. Au Nunavut, le programme doit d'abord répondre aux besoins des membres les plus vulnérables de la population.

Maintenant plus que jamais nous devons soutenir l'économie traditionnelle et les avantages que la récolte d'aliments traditionnels procure à la santé et à la culture.

Monsieur le Président, la question des aliments traditionnels doit être abordée de manière satisfaisante dans le cadre du renouvellement du Programme d'approvisionnement alimentaire par la poste. Il n'est plus acceptable que le Canada ignore les aliments traditionnels dans le cadre de ce programme.

Monsieur le Président, les Nunavummiut doivent participer à l'élaboration des critères d'admissibilité qui seront établis dans le cadre du renouvellement du programme. La participation de nos experts dans les domaines des régimes alimentaires nordiques, de la nutrition et de la saine alimentation permettra de trouver des moyens concrets de collaborer aux activités relatives à la nutrition et à la promotion de la santé.

Le programme renouvelé doit cibler les produits alimentaires plutôt que le seul élément de coût. Le programme pourra respecter les principes de la bonne qualité, de l'aspect nutritif et du coût abordable des aliments uniquement s'il accorde la priorité aux aliments eux-mêmes.

Une certaine forme d'accès individuel doit être conservée pour les résidents des petites communautés les plus éloignées, pour les Nunavummiut ayant des régimes alimentaires stricts ou pour les programmes de garderie et de petits déjeuners.

En terminant, Monsieur le Président, nous souhaitons la mise en place d'un suivi rigoureux des impacts et des résultats du programme remanié. Nos communautés sont desservies uniquement par services aériens, par conséquent tout changement au programme peut avoir des impacts sur le coût de la vie, l'accès aux soins médicaux et l'approvisionnement d'autres biens et services.

Monsieur le Président, au moment approprié je déposerai la réponse du Nunavut relativement à l'examen du Programme d'approvisionnement alimentaire par la poste mené par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Monsieur le Président, le Programme d'approvisionnement alimentaire par la poste est essentiel pour le Nunavut. Nous appuyons fermement son renouvellement, et nous offrons de l'expertise du gouvernement du Nunavut dans le but d'élaborer un programme de sécurité alimentaire adapté à la culture et répondant aux besoins des personnes les plus vulnérables.

Merci, Monsieur le Président.